Appel à communications

Le prochain numéro de la revue *Maghreb-Machrek* est consacré à :

“*Agriculture et approvisionnement alimentaire dans la région MENA : défis et menaces”*

*S*ous la direction de : Philippe Adair, Thierry Pouch.

La revue publiée depuis 1964 est indexée par Scopus et n’exige aucun frais de publication (voir le site Web : www.eska.fr).

Appel à communications : <https://www.journaleska.com/index.php/mm/announcement>

Ce numéro comprendra six à neuf articles sélectionnés selon la procédure d´évaluation scientifique du double aveugle. Les articles, conformes aux normes éditoriales (en annexe), doivent être adressés au plus tard le **15 septembre 2024** à : [agpaedit@eska.fr](mailto:agpaedit@eska.fr%20a) et [adair@u-pec.fr](mailto:adair@u-pec.fr)

Présélection des articles : **16-30 septembre** **2024**

Avis aux auteurs : **1er octobre 2024**

Workshop/wébinaire à Paris (virtuel/présentiel) : **31 octobre** **2024**

Sélection de la version finale des articles : **25 novembre** **2024**

Corrections et formatage : **23 décembre** **2024**

Publication du numéro : **27 janvier 2025**

Les tendances et les perspectives de l’agroalimentaire au Proche-Orient et en Afrique du Nord (c.-à-d. les pays du Machrek et du Maghreb) dépendent de la demande (consommation), qui dépend de la croissance de la population et des revenus. Du côté de l’offre, la production dépend des précipitations, de l’irrigation, des rendements des cultures, et de l’utilisation des terres (OECD/FAO 2023).

Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, la croissance de l’utilisation des terres et des rendements s’est révélée négative au cours de la dernière décennie. Les prévisions sont positives pour la décennie en cours en ce qui concerne la croissance des rendements. La production devrait augmenter significativement à partir d’un niveau bas. La croissance de la production végétale proviendra principalement des gains de productivité, car la région est confrontée à de graves contraintes en matière de disponibilité des terres arables et de l’eau. La volaille sera le principal moteur de l’augmentation de la production animale.

Dans le monde entier, la région MENA est de loin la plus exposée à la sécheresse et perd des terres cultivées au rythme le plus rapide de toutes les régions (–0,17 % par an). En ce qui concerne les gains en terres cultivées, la région MENA a la plus grande part de nouvelles terres cultivées gagnées dans des endroits qui étaient auparavant classés comme stériles, les terres stériles occupant cependant la surface la plus répandue dans la région. Les prévisions démographiques et économiques dans la région MENA indiquent une augmentation substantielle de la demande de terres à l’avenir. L’augmentation prévue de 40 pour cent de la population dans la région d’ici 2050, associée à l’augmentation des revenus (impliquant une alimentation plus calorique), augmentera certainement la demande de terres pour la production alimentaire à moins que la demande supplémentaire de nourriture ne soit entièrement absorbée par les importations ou par une augmentation peu probable de la productivité.

La croissance démographique, le stress climatique et la faiblesse de l’administration des terres sont les facteurs clés des changements dans l’utilisation des terres agricoles. Dans la région MENA, la croissance démographique et l’augmentation des revenus ont tendance à augmenter la demande de terres agricoles (pour la production alimentaire nationale) tant au niveau national qu’à l’étranger par le biais des importations et des investissements directs étrangers (IDE). Pendant ce temps, des facteurs climatiques sévères (dégradation des terres résultant de températures élevées, faibles précipitations, salinisation et élévation du niveau de la mer) limitent la culture des terres dans la région MENA.

Au cours de la prochaine décennie, l’importation nette de la région MENA, qui occupe le premier rang, devrait s’accentuer. Dans cette région, où la population croît fortement et où les contraintes liées aux ressources en eau limitent la production, les importations jouent un rôle important en complément de la production alimentaire nationale. Les importations ont représenté 71 % de la demande totale de produits agricoles dans la région en 2020-2022, une part qui devrait rester stable au cours de la prochaine décennie.

De nombreux prix réels des produits agricoles ont considérablement augmenté en 2020 et 2021, et ont augmenté ou sont restés élevés en 2022. Cela est dû à la reprise qui a suivi la pandémie de COVID-19, au resserrement des approvisionnements mondiaux en raison de la hausse des coûts de production (principalement l’énergie et les engrais) due principalement aux perturbations de la chaîne d’approvisionnement. Les mauvaises conditions météorologiques ont affecté les récoltes dans plusieurs pays producteurs importants. En outre, le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022 a réduit les récoltes des principales cultures exportées, induit la hausse des prix internationaux des aliments et des engrais et exacerbé l’insécurité alimentaire.

Les réformes foncières redistributives entreprises au cours des années 1950-1980 dans les pays de la région MENA (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Syrie et Irak) se sont avérées inabordables et ont toujours été liées à la bureaucratie alors que les bénéficiaires luttaient dans des conditions de tenure strictes. Cependant, les réformes agraires ont souvent remédié à des déséquilibres majeurs dans la taille et la répartition des propriétés foncières, autonomisant de nombreux petits agriculteurs et débarrassant les campagnes de la plupart des propriétaires absentéistes (Rae 2002). Bertin et Zouache (2021) soutiennent que la transformation de l’agriculture est entravée par des droits de propriété foncière flous hérités des politiques agricoles coloniales et postcoloniales. Ces questions n’ont pas été abordées dans les années 1950 (Fahmy et al 1953), mais sont mises en évidence dans le cas de l’Algérie à partir des années 1960 (Adair et al 2022).

Couplées ou non avec la réforme agraire, les coopératives sont-elles un cadre pertinent pour favoriser la production et le revenu dans l’agriculture et promouvoir la participation des femmes au marché du travail ?

La productivité du travail s’avère faible, sans surprise dans la mesure où la valeur ajoutée de l’agriculture (y compris la sylviculture et la pêche) ne représente que 4,7 % du PIB dans les pays de la région MENA en 2020 (World Bank 2024) considérant que l’emploi agricole représente 13 % de l’emploi total dans ces pays en 2020 (ILO 2024)

La structure du régime foncier est dualiste, les petits agriculteurs étant l’épine dorsale de l’agriculture, mais ils font souvent partie des groupes les plus vulnérables dans les zones rurales et dans le système agroalimentaire. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la productivité du travail des petits agriculteurs est inférieure à 15 dollars par jour (parité de pouvoir d’achat constante de 2011 -PPA). Le revenu de ces petits producteurs est inférieur de plus de moitié à celui de leurs homologues qui produisent à plus grande échelle (SDG 2022).

La faiblesse de la gouvernance foncière explique pourquoi la terre reste utilisée de manière inefficace, inéquitable et non durable dans la région MENA. Il existe de sérieux obstacles à l’accès aux terres pour les entreprises et les particuliers. Les entreprises recourent à des liens politiques pour accéder à la terre, ce qui entraîne une mauvaise affectation des terres.

Le financement de l’agriculture est un enjeu important, pour se pas dire décisif. Dans la plupart des cas, les agriculteurs manquent de liquidités pour assurer le fonds de roulement. À cet égard, les agriculteurs doivent solliciter un crédit bancaire à court terme, mais ils peuvent aussi recourir au microcrédit et aux prêts informels (de la famille et des amis), selon leur capacité de remboursement et les coûts associés. Les agriculteurs peuvent également bénéficier de subventions fondées sur les cultures ou la surface agricole utile. Dans quelle mesure ces sources de financement sont-elles efficaces? Comment sont-elles réparties ? Les mêmes questions se posent concernant le financement de l’équipement qui exige des montants plus élevés .

Les droits de propriété foncière sont peu ou pas enregistrés dans les pays de la région MENA. Les faibles niveaux d’enregistrement peuvent s’expliquer par plusieurs facteurs, notamment la faible demande d’enregistrement formel face à des procédures réglementaires lourdes et coûteuses, l’absence d’incitations à maintenir des droits de propriété formels, l’absence de perception des avantages découlant de la tenure officielle, le manque de capacité des gouvernements locaux à planifier un développement urbain formel qui contribue à la généralisation du logement informel et l’absence de processus clairement définis pour intégrer les droits coutumiers dans le système législatif. Par conséquent et sans surprise, la corruption, l’ingérence politique ou le népotisme envahissent l’attribution des droits de propriété.

Selon Corsi & Selod (2023), l’évaluation des terres dans les pays de la région MENA n’est généralement pas conforme aux normes internationales, la capacité d’évaluation est insuffisante et les systèmes ne sont pas en place pour mettre en œuvre l’évaluation du marché à des fins fiscales. L’utilisation de valeurs sous-estimées dans l’imposition foncière et les droits d’enregistrement entraîne des distorsions dans l’économie et peut entraîner une gestion inefficace des terres (y compris des décisions sur l’aliénation et la gestion des terres de l’État).

La région MENA connaît un écart croissant entre l’offre et la demande d’eau douce, causé par la croissance démographique et économique, et le changement climatique. Les questions d’approvisionnement en eau comprennent la tarification et le recouvrement des coûts, l’efficacité de l’irrigation et l’adoption de technologies. L’approvisionnement en eau à partir de ressources non conventionnelles telles que le dessalement et la réutilisation des eaux usées traitées augmente (Zekri & Al-Maamari 2020). Les politiques actuelles de l’eau visant à résoudre les problèmes de pénurie dans les pays de la région MENA méritent d’être étudiées.

En ce qui concerne les questions de genre, les petites agricultrices sont désavantagées. Bien que la productivité des unités de production alimentaire dirigées par des hommes et des femmes soit similaire, le revenu annuel moyen des unités dirigées par des femmes se situe entre 50 et 70 pour cent de celui des hommes, dans la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles. Il convient d’observer qu’aucun pays de la région MENA n’est inclus dans l’échantillon. Les femmes sont deux ou trois fois plus susceptibles de craindre de perdre leurs biens en cas de décès du conjoint ou de divorce, et leurs droits ne sont pas suffisamment soutenus par les institutions et les normes sociales déséquilibrées entre les sexes. Les hommes de la région MENA possèdent une part beaucoup plus importante de terres et de logements que les femmes. A l’exception de la Jordanie, très peu de pays déclarent ou même calculent des chiffres ventilés par sexe sur la propriété foncière et résidentielle à partir de leurs registres.

Giner et al (2022) explorent la participation des femmes aux systèmes alimentaires et identifient les points clés afin de surmonter les écarts entre les sexes et concevoir des politiques visant à lutter contre les inégalités entre les sexes dans les systèmes alimentaires : (i) appliquer une optique de genre lors de l’élaboration de politiques liées aux systèmes alimentaires; (ii) recueillir des données ventilées par sexe pour documenter les lacunes en matière de genre et de systèmes alimentaires; (iii) élaborer et mettre en œuvre un ensemble d’instruments de politique qui traitent de l’inégalité entre les sexes et soutiennent les femmes dans les systèmes alimentaires; (iv) surveiller et évaluer les répercussions des politiques et leur efficacité; (v) ajuster les solutions stratégiques.

Le Programme des Nations-Unies pour l’environnement (UNEP 2024) et le Rapport sur les Objectifs du Développement Durable (SDG 2022) documentent les pertes et gaspillages alimentaires dans seulement trois pays de la région MENA, ce qui laisse largement place pour l’investigation et la comparaison. De la production à la distribution et à la consommation finale, le gaspillage alimentaire est à la fois un échec du marché et un échec environnemental qui inclut des émissions de gaz à effet de serre importantes à l’échelle mondiale. Six facteurs principaux génèrent des pertes et des gaspillages alimentaires : (i) les facteurs économiques (par exemple : mondialisation, urbanisation, industrialisation, augmentation des revenus et par conséquent transitions alimentaires); (ii) pertes après récolte et inefficacités de la chaîne de valeur résultant d’un accès limité aux infrastructures, à la technologie et aux marchés; (iii) les spécifications de commercialisation, y compris la qualité des produits et les normes des détaillants; (iv) les facteurs environnementaux (par exemple : les changements climatiques et la périssabilité des produits); (v) la législation (par exemple : les politiques sur l’agriculture et la sécurité alimentaire); (vi) les inefficacités techniques, telles une mauvaise gestion, planification et manipulation. L’objectif de développement durable 12 (cible 12.3) comprend un engagement à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant au niveau du commerce de détail et des consommateurs.

Sur le plan géopolitique, il faut s’interroger sur la nécessité de réactiver les processus de Barcelone, qui avait laissé entrevoir une plus grande coopération entre les pays du bassin méditerranéen, et en particulier sur le plan agricole et alimentaire. Cette réactivation est sans doute à réexaminer depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, tant sont puissantes les ambitions de la Russie d’établir des formes de corridors alimentaires avec les pays d’Afrique du Nord, comme le montre l’exemple récent du projet de partenariat entre la Tunisie et Moscou (Abis & Pouch 2013 ; Abis 2024).

Nous invitons les contributions à aborder en particulier, mais sans restriction, les questions suivantes.

Quelles sont les tendances des rendements des cultures et de la productivité du travail dans les pays de la région MENA ?

Quelles sont les réalisations et les défis en matière d’irrigation dans les pays de la région MENA ?

Quels sont les problèmes et les perspectives des prix réels des produits agricoles dans les pays de la région MENA, en ce qui concerne la production et les importations?

Quels sont les enjeux et les contraintes des réformes foncières dans les pays MENA ?

En ce qui concerne les droits de propriété sur le régime foncier, la loi islamique est-elle un obstacle au développement du capitalisme dans l’agriculture des pays de la région MENA ?

Quelle est l’importance des subventions dans le financement des exploitations ?

Quel est le rôle du crédit formel dans le financement du fonds de roulement et/ou de l’équipement des agriculteurs? Le microcrédit est-il efficace à cet égard? Les prêts informels (de la famille et des amis) sont-ils un substitut au crédit formel?

Les coopératives sont-elles un cadre pertinent pour favoriser la production et le revenu dans l’agriculture, et promouvoir la participation des femmes au marché du travail?

Quelles sont les dynamiques de genre concernant le statut professionnel et le revenu des agriculteurs dans les pays MENA ?

Quels sont les indicateurs et les enjeux de perte et de gaspillage alimentaires dans les pays de la région MENA ?

Quels sont les enjeux géopolitiques, les acteurs et les modalités d’approvisionnement agricole et alimentaire de la région MENA à la lumière des tensions internationales actuelles ?

Les comparaisons et les études de cas sont également bienvenues.

**Références**

Abis, S., Pouch, T. (2013). *Agriculture et mondialisation. Un atout géopolitique pour la France*. Paris : Presses de Sciences Po.

Abis, S. (2024). *Géopolitique du blé*.Paris : Armand Colin.

Abou, Z., N., Kløve, B., & Torabi Haghighi, A. (2022).Expanding the Irrigated Areas in the MENA and Central Asia: Challenges or Opportunities? Water, 14(16), 2560, <https://doi.org/10.3390/w14162560>. <https://doi.org/10.3390/w14162560>.

Adair,P., Lazereg, M., Bouzid, A., & Ferroukhi, S. (2022). L’agriculture algérienne : l’héritage du passé et les défis contemporains. *Les Cahiers du CREAD* 38(3) : 513-540. CREAD, Alger, Algérie.

[Bertin](https://onlinelibrary.wiley.com/authored-by/Bertini/Rafaelle), R., &  [Zouache](https://onlinelibrary.wiley.com/authored-by/Zouache/Abdallah), A. (2021) Agricultural Land Issues in the Middle East and North Africa. *American Journal of Economics and Sociology* [80(2](https://onlinelibrary.wiley.com/toc/15367150/2021/80/2)), 549-583. <https://doi.org/10.1111/ajes.12391>

Blanc, P. (2012). *Proche-Orient; Le pouvoir, la terre et l’eau*. Paris : Presses de Sciences Po.

## Corsi, A., & Selod, H. (2023). Land Matters: Can Better Governance and Management of Scarcity Prevent a Looming Crisis in the Middle East and North Africa? Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/38384

FAO (2023). The status of women in agrifood systems. Rome: Food and Agriculture Organisation, https://doi.org/10.4060/cc5343en.

Giner, C., Hobeika, M., & Fischetti, C. (2022). Gender and food systems: Overcoming evidence gaps. *OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers*, 184. Paris: OECD Publishing, <https://doi.org/10.1787/355ba4ee-en>.

[Fahmy, H., Ali](https://unesdoc.unesco.org/query?q=Auteur:%20%22Fahmy,%20Hussein%22&sf=sf:*), H. M., & Hourani, C. (1953). B. Land reform. [*International social science bulletin*, V (4), 711-723](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000059614).

# ILO (2024). ILO modelled estimates database -ILOSTAT. Geneva: International Labour Organization. [ilostat.ilo.org/data.](https://ilostat.ilo.org/data/)

OECD/FAO (2023). *OECD-FAO Agricultural Outlook 2023-2032*. OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/08801ab7-en>.

OECD/FAO (2018). *OECD-FAO Agricultural Outlook 2018-2027*. OECD Publishing, Paris/Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome. https://doi.org/10.1787/agr\_outlook-2018-en

Pouch,T. **(**2023). *Essai sur l’histoire des rapports entre l’agriculture et le capitalisme*. Paris :Classiques Garnier.

Rae, J. (2002). *An Overview of Land Tenure in the Near East Region*. Rome: Food and Agriculture Organisation -FAO.

SDG (2022). *Sustainable Development Goals Report. Goal 2: End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture*. United Nations

UNEP (2024). Food Waste Index Report 2024. Nairobi: United Nations Environment Programme.

World Bank (2024). World Bank national accounts data. World Bank databank. Washington DC: The World Bank

# Zekri, S., Al-Maamari, A. (2020). An Overview of the Water Sector in MENA Region. In: Zekri, S. (eds) Water Policies in MENA Countries. Global Issues in Water Policy, vol 23. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-29274-4\_1 An Overview of the Water Sector in MENA Region.

Nous sommes reconnaissants pour leur soutien à l’*Assemblée Permanente des Chambres d’Agriculture* -APCA, au laboratoire de recherche *ERUDITE* de l’Université Paris-Est Créteil, aux revues *Maghreb-Machrek* et *Maghreb-Mashreq International*, à *EuroMediterranean Economists Association*, à *EuroMediterranean and African Network for Economic Studies*, et à l’*Association Tiers-Monde*.

  

 ** 

Annexe

**Consignes aux auteurs**

Les auteurs doivent envoyer leur article complet à [agpaedit@eska.fr](mailto:agpaedit@eska.fr) et à [adair@u-pec.fr](mailto:adair@u-pec.fr)

L’article complet ne doit pas dépasser 7 500 mots, soit environ 48 000 signes (espaces compris), en format MS Word (.doc ou .rtf).

Première page : Nom(s) et prénom(s) de(s) (l’)auteur(s), l’institution(s), adresse(s) professionnelle(s), courriel(s) et leurs deux dernières publications.

Deuxième page : Titre de l’article, aucune mention de(s) (l’) auteur(s), résumé en français et résumé en anglais de 200 mots maximum, ainsi que six mots-clés en ordre alphabétique, suivi par le texte et une bibliographie.

Texte : Times New Roman, taille 12. Pas plus de trois niveaux, en utilisant des chiffres arabes (1.; 1.1. et 1.1.1.) pour le titre de chaque section (sans retrait) avec un espacement de 1,5 ligne.

Veuillez utiliser des phrases complètes et vous abstenir de toute liste comportant des signets ou des puces.

Chaque paragraphe débute avec un retrait comme celui-ci.

Figures (tableaux, graphiques, diagrammes et cartes) : Times New Roman, taille 10. Elles doivent être intitulées et numérotées en chiffres arabes; leur emplacement doit être indiqué dans le texte. Pas de quadrillage , mais très peu de lignes horizontales pour les tableaux.

Notes de bas de page : Times New Roman, taille 10 (sans retrait). D’un usage très limité, elles ne doivent pas contenir de références, qui sont incluses dans le texte et renvoient à la bibliographie.

Références dans le texte : Elles sont incluses comme suit (Abdou 2013), (Abdou & Salman 2015) ou (Abdou et al 2017), s’il y a trois auteurs ou plus (Abdou,2013). Sinon, si l’auteur est suivi d’un verbe : Abdou (2013) étudie, ou Abdou et al (2013) étudient, ou selon Abdou (2013).

Ponctuation : Utilisation appropriée des guillemets et utilisation modérée des majuscules selon les règles typographiques.

Références bibliographiques : Times New Roman, taille 10 avec retrait comme indiqué ci-dessous:

Livre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur.

Abdel Ghafar, A. (2018). *A Stable Egypt for a Stable Region: Socio-Economic Challenges and Prospects*. Strasbourg, European Parliament, Policy Department.

Chapitre : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. In Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) auteurs. *Titre* (en italiques). Lieu, éditeur, pagination du chapitre.

Article : Nom(s), Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. *Revue* (en italiques), vol. et n° en chiffres, pagination.

Abdou, P., Salman, D. & Zaazou, Z. (2013). The Egyptian Revolution and Post Socio-Economic Impact. *Topics in Middle Eastern and African Economies*, 15(1), 92-115

Thèse : Nom, Initiale(s) Prénom(s) (année). Titre. Discipline. Université.

Document de travail : Nom(s), prénom(s) (année), titre, laboratoire, université ou institution.